

M. KORCHINSKI: Très bien, je retirerai la question. Pourriez-vous nous fournir le nombre moyen d'ouvriers employés à l'heure et à la pièce depuis 1949, le nombre maximum et le nombre minimum au cours de cette période? Je le demande, parce que la moyenne du coût pourrait n'avoir aucune signification.

M. FORBES: Est-ce que nous posons les questions d'après les pages du mémoire, monsieur le président, ou si nous posons toutes nos questions en une seule fois? Cet après-midi, un de nos bons membres est absent pour raison très importante. Il m'a demandé déposer un certain nombre de questions auxquelles il aimerait obtenir des réponses. Ce sont d'excellentes questions, je crois. Je ne saurais dire si ce sont des questions complémentaires, et je me demande si nous devons poser les questions page par page ou non. Les numéros des pages sont indiqués à l'égard des questions qu'on m'a demandé de poser. Si vous vouliez bien m'indiquer quoi faire à ce sujet, je saurai si je dois les poser d'après les pages, ou non.

Le PRÉSIDENT: On a proposé à une de nos séances antérieures que les questions complémentaires qui ont trait à la question principale soient autorisées, parce que la lecture du compte rendu en serait facilitée.

M. MCINTOSH: Ce serait très difficile, Je crois que toutes nos questions se rattachent à d'autres qu'on déjà posées.

Le PRÉSIDENT: Le président trouve assez difficile à décider si une question est complémentaire ou est une nouvelle question, lorsqu'un membre prend la parole. Le président aimerait mieux laisser un membre poser toutes ses questions et terminer son interrogatoire, avant de passer la parole à un autre. Avez-vous fini, monsieur Korchinski?

M. KORCHINSKI: Non, monsieur le président. J'ai posé une question à laquelle on n'a pas encore répondu.

M. VOSS: Votre question avait trait à ce graphique: quel est le nombre de nos employés payés à l'heure et le nombre de nos employés payés à la pièce.

M. KORCHINSKI: Oui, ou si ce n'est pas la moyenne, le nombre maximum et le nombre minimum de personnes employées.

M. VOSS: Très bien. La moyenne minimum par année... je n'ai les chiffres que de 1954 à 1960.

M. KORCHINSKI: Pourriez-vous fournir ces renseignements comme partie des témoignages? Cela me suffirait.

M. VOSS: Très bien. Je préfère ne pas vous donner tous les chiffres, parce qu'alors tout le monde saurait quelle est la production globale de notre fabrique, par année. Mais cela ne nous causerait pas beaucoup de tort. Voyons si cette réponse peut vous satisfaire: le minimum, au cours d'une période de sept années, a été de 1,353 employés payés à l'heure et à la pièce; le maximum a été de 2,373. Est-ce que ces renseignements répondent à votre question?

M. KORCHINSKI: Est-ce pour la période que vous avez?

M. VOSS: Non, pour les sept années.

M. KORCHINSKI: Très bien.

M. VOSS: Le maximum s'établit à 2,373, tandis que le minimum est de 1,353. Si nous pouvions nous en tenir à cela, à la moyenne de chacune de ces années, nous le préfererions.

M. KORCHINSKI: Voici ma prochaine question: fabriquez-vous des disques pour d'autres sociétés?